

d'agir, la Cour a jugé à propos d'en faire porter des plaintes directement au Grand Seigneur.

Malgré des assurances données aux Marchands de *Petersbourg* & autres Villes de l'Empire, & une Déclaration publiée au mois de Mars dernier qu'il ne leur seroit fait aucun préjudice dans la navigation & dans le commerce, ils n'osoient cependant embarquer des marchandises pour les Ports appartenans au Roi de Prusse. Le Sénat en étant informé, a jugé à propos de renouveler & de confirmer la même Déclaration par une autre. Celle-ci rassure les Négocians contre toute crainte, & leur accorde une liberté entière de trafiquer dans toutes les terres de la dépendance du Roi de Prusse, pourvu qu'ils n'y transportent à bord de leurs Vaisseaux, ni troupes, ni munitions de guerre, sur-tout dans les Places qu'y occupent les troupes de l'Impératrice, ou dans celles qu'elles pourront assiéger.

ANGLÈTERRE.

CE fut le 19. Juin, que les Commissaires du Roi, après avoir signé dans la Chambre Haute plusieurs Bills publics & particuliers, progerent le Parlement jusqu'au 4. Août prochain par les Harangues que voici. Un rhume accompagné d'une fluxion sur les yeux a empêché le Roi de se rendre lui-même à cette clôture du Parlement.

MYLORDS ET MESSIEURS.

LE Roi nous ordonne de vous assurer dans cette occasion, de la parfaite sensibilité dont il est rempli pour les marques de fidélité & d'attachement qu'il a reçues de son Parlement, pendant tout le cours de cette séance. Le zèle que vous avez témoigné pour l'honneur & pour les inté-  
rêts